



Communiqué de presse

11 juillet 2023

Saint-Gobain France, la Ville de Paris et ses bailleurs s'associent pour le recyclage du verre et des plaques de plâtre

La transition écologique engagée par la Ville de Paris par le Plan Climat Air Energie nécessite de travailler avec les acteurs de l'immobilier. Saint-Gobain France, la Ville de Paris et ses bailleurs (Paris Habitat, RIVP et Elogie Siemp) s'associent pour réduire l'empreinte environnementale du secteur du bâtiment. D'une part en développant le recyclage en boucle fermée des déchets de chantier (recyclage de vitrages de fenêtres pour en fabriquer de nouveaux plus performants) et d'autre part via l'augmentation de la part de matière recyclée dans les solutions de construction en particulier le verre et les plaques de plâtre.

Dans le cadre de cet accord, Saint-Gobain, leader mondial de la construction durable, mobilisera les savoir-faire et les compétences de ses filiales (telles que Saint-Gobain Glass et Placo®), tant dans les métiers industriels que ceux de la distribution, au service des ambitions de neutralité carbone de la Ville de Paris.

La Ville de Paris et ses bailleurs s'engagent à s'approvisionner, dans la mesure du possible, en matériaux et produits de construction à faible impact environnemental, biosourcés, issus du réemploi ou de la réutilisation, ou contenant une part de matière première de recyclage dans le respect du code des marchés publics.

L'exemple des menuiseries est significatif, plus de 6 000 fenêtres sont remplacées chaque année dans le cadre des rénovations des équipements publics municipaux et des logements des trois bailleurs. Ces fenêtres et leurs verres représentent plus de 30 % du poids des déchets, ce qui constitue donc un gisement potentiel important pour le réemploi et le recyclage des matériaux.

« La Ville de Paris engage avec ce partenariat une nouvelle étape dans sa stratégie de décarbonation et d'adaptation du bâti face aux dérèglements climatiques. Le verre et le plâtre constituent une partie importante des déchets de chantier, ce partenariat incarne une avancée importante dans la stratégie de neutralité carbone de la Ville de Paris. », déclare Jacques Baudrier.

« Dans un contexte de forte urbanisation et de changement climatique, Saint-Gobain est engagé à répondre à l'enjeu de transformation du bâti en proposant des solutions

qui participent au développement d'une économie circulaire, moins consommatrice de matières premières et moins émettrice de CO₂. Cette démarche inédite co-construite avec la Ville de Paris va permettre d'accélérer la transformation de la capitale, renforçant sa résilience face aux évolutions à moyen et long terme. » se félicite Thierry Fournier, Directeur général de Saint-Gobain France.

Les partenaires fondent ainsi leur collaboration sur deux grands engagements réciproques : le recyclage des déchets du bâtiment en boucle fermée d'une part, et l'écoconception de produits de construction avec l'incorporation de matière recyclée issue du démantèlement des chantiers, d'autre part.

La rénovation climatique des bâtiments, logements et équipements publics constitue un élément clé de la réussite du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris permettant d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050, de « zéro déchet valorisable enfoui » et d'adapter son bâti aux changements climatiques. Pour cela, dès 2020, la Ville de Paris a décidé d'accroître considérablement le rythme de ses rénovations en se fixant un objectif de 5 000 logements sociaux rénovés par an. Par ailleurs la Ville mène de nombreuses interventions (plus de 1 700 chantiers par an) pour adapter les 3,2 millions de m² d'équipements publics.

Le recyclage des déchets du bâtiment en boucle fermée

Saint-Gobain France s'engage à :

- Poursuivre et accompagner le développement de filières de recyclage en boucle fermée de ses produits de construction, telles que Placo® Recycling ou Saint-Gobain Glass Recycling.
- Communiquer chaque année la liste actualisée des partenaires qui auront été formés pour préparer la matière à recycler conformément à son cahier des charges qualité.
- Fournir à la Ville de Paris une attestation mentionnant la diminution des émissions directes de gaz à effet de serre et les quantités de matière première préservées, c'est-à-dire non extraite des sols, grâce aux déchets qui auront été livrés dans les usines Saint-Gobain par les titulaires des marchés publics de la Ville de Paris (vitrage, déchets de plâtre...).

Conformément à son Plan Climat Air Énergie et à son Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable (SPASER), la Ville de Paris s'engage à :

- Structurer ses marchés de rénovation, de maintenance et de déconstruction du bâtiment autour de l'économie circulaire et notamment à valoriser, à chaque fois que cela est possible dans les marchés publics qu'elle lancera, la dépose sélective soignée, le tri à la source, la collecte et le recyclage en boucle fermée ou à défaut en boucle ouverte des déchets lorsque ceux-ci ne sont pas réemployables ni réutilisables. Il s'agira à minima de la fraction minérale des déchets et de ceux en métal, verre, plâtre, plastique et bois.
- Informer Saint-Gobain de la présence des titulaires de ces marchés publics ou de leurs prestataires dans la liste des partenaires formés pour préparer la matière à recycler conformément à son cahier des charges.
- Faire figurer le contenu des attestations sur les émissions de carbone évitées et les quantités de matières premières préservées remises par Saint-Gobain dans son bilan environnemental.

L'écoconception de produits de construction avec incorporation de matière recyclée

Saint-Gobain s'engage à renforcer la recherche et le développement, à faire évoluer ses produits et solutions afin de réduire l'intensité en matières premières vierges et favoriser l'intégration de matières recyclées, à allonger leur durée de vie, faciliter leur recyclage ou leur réutilisation afin de réduire l'intensité en ressources, comme c'est déjà le cas pour la gamme de verre Oraé®, fabriquée à partir de 64 % de calcin ou la plaque de plâtre Placo® Infini 13, produite à partir de plus de 50 % de matière recyclée. Saint-Gobain s'engage également à produire des Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) pour attester de l'impact limité de ses produits et solutions sur l'environnement.

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Saint-Gobain : Patricia Marie : +33 1 88 54 26 83
Laure Bencheikh : +33 1 88 54 26 38
Flavio Bornancin-Tomasella : +33 1 88 54 27 96